

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 1er février 2014 et portant sur l'EXERCICE 2013 / PROJETS 2014

Etaient présents :

Nom	Prénom	Qualité
ARTHAUD	Lucile	
BENZONI	Gino	
BENZONI	Zoé	
CELERIER	Marie-Claire	
CHAMBAULT	Elie	Administratrice
DISPAGNE	Henri	
JULLIEN	François	
FANNIERE	Denis	
MARTIN	Philippe	
MASFRAND	Michelle	
MOULINIER	Maryse	Administratrice
MOULINIER	Patrick	Président
PETER	Dominique	Vice-Président
PLUS	Bertrand	Administrateur
RAGAIN	Joëlle	
SAUTIERE	Guy	
SPAAK	Patric	Administrateur
TOURE	Samba	
VERWILGHEN	Marc	Trésorier
VERWILGHEN	Shirine	

Quorum atteint

Absents excusés : Audouze Marie-Chantal, Flament Michel, Kindé Laure

- 1) Ouverture de séance : 14h30
- 2) Rapport moral du président (annexe 1 http://www.cerads.org/wp_ver_2013/wp-content/uploads/2014/02/RAPPORT-MORAL-2013.pdf)
- 3) Retour sur expériences 2013/ Mission de Joëlle à BANY (Initiation à la comptabilité)

La mission a été mal cadrée par M. Senghor car Joëlle ne savait pas qu'elle aurait comme auditoire une trentaine de femmes analphabètes. Du coup sa formation préparée à l'avance a dû être totalement réadaptée.

A l'avenir une formation collant mieux au besoin de l'auditoire est nécessaire, donc une préparation plus importante est à prévoir ainsi qu'un suivi a posteriori.

Parmi les sujets à approfondir, la notion de prévision avec l'exemple des graines.

- 4) Rapport financier (annexe 2 : http://www.cerads.org/wp_ver_2013/wp-content/uploads/2014/02/RAPPORT-FINANCIER-2013.pdf) - A noter, les recettes 2013 ont excédé le budget de 25% environ avec un excédent de 1739€ dont l'exposition sur la péniche Daphné qui n'était pas prévue initialement
- 5) La cotisation CERADS 2014 reste fixée à 100€. Une cotisation pour les ressortissants sénégalais est instaurée au prix de 5000 Francs CFA.

Rapport moral et financier adoptés à l'unanimité pour : 20, contre : 0, abstentions : 0

6) QUESTIONS DIVERSES

➔ Bertrand sur le bien-fondé de maintenir la boutique à St Louis

Réponse du président : il faut un siège social local qui ne peut plus être au domicile d'un particulier ; de plus le gouvernement sénégalais demande combien l'association emploie de locaux. La réponse est une personne, Coumba, qui outre sa présence et les démarches administratives qu'elle peut faire, donne accès à un réseau qui facilite les choses du quotidien et la possibilité de se faire comprendre en Wolof.

Bertrand est d'accord sur ce mode de fonctionnement mais rappelle que le représentant officiel local est Eugène qui est directeur de l'ONG sénégalaise parallèle à l'ONG de droit français.

7) PROJETS 2014

A. Le plus important en impact financier est celui de l'alimentation en eau du périmètre maraîcher de Sinthiou Garba financé par les Lions Club et la Région Ile de France.

Ce projet part du constat d'une précédente expérience démontrant que l'eau est trop riche en fer pour être utilisée en goutte à goutte car l'eau bouche les pores des tuyaux.

Au vu du nouveau devis obtenu, Bertrand en sa qualité d'hydrogéologue, objecte que le surcreusement de puits, prévu à 2m est insuffisant et qu'il faut creuser sur 5m ce qui amènerait à monter l'enveloppe initiale à environ 5,7 MCFA au lieu de 4,29 MCFA et que l'objectif raisonnable serait de 15m³/j et pas 20 m³/j. De plus il a échangé avec l'entreprise ayant rédigé ce devis (Sylvere NDIAYE) et celle-ci semble exclure de ne se déplacer que pour un seul puits. Il suggère donc de mutualiser nos efforts avec ceux d'ADOSS qui a un projet similaire a proximité, afin d'espérer des économies d'échelle.

Etant donné le caractère hypothétique de l'atteinte des résultats il préconise de lotir le projet pour temporiser et de n'acquérir le matériel de goutte à goutte que si il y a le débit d'eau escompté. Il propose de faire l'interface avec l'entrepreneur.

Dominique intervient pour demander à ce que les règles d'arrosage soient précisées aux femmes pour ne plus employer des calebasses mais des arrosoirs à pomme fine et éviter d'arroser en plein soleil. Par ailleurs il souhaiterait que chacun puisse payer ce qu'il consomme mais ne peut suggérer de solution pratique.

Une autre suggestion serait d'employer un stagiaire pour appuyer la formation du groupement féminin dans leur langue maternelle. Enfin, il est suggéré dans un premier temps d'investir dans du matériel scientifique fiable de contrôle des puits.

Samba, ressortissant d'Agnam Lidoubé, fait état d'une collaboration souhaitable sur les Agnam et rappelle la date du séminaire sur le développement aux Agnam : 25 novembre 2014. Le Cerads y sera représenté.

Le débat est ouvert, les membres en reparleront, après la rencontre qui doit avoir lieu avec ADOS le 12 février ; une note récapitule la situation à Sinthiou Garba (annexe 3 : http://www.cerads.org/wp_ver_2013/wp-content/uploads/2014/02/Note-récapitulative-Sinthiou-Garba.pdf).

B. Projet d'observation par Mle Lucile ARTHAUD, sociologue, afin d'apporter son regard sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. La démarche sera de comprendre pour améliorer et dégager des angles d'attaque inédits, notamment sur les rôles et limites de la collaboration des bénéficiaires. Lucile accompagnera Patrick et Maryse lors de leur prochain voyage pour mener cette mission, sur fonds personnels.

C. Construction de deux salles de classes au collège de N'Diaye. Cette opération d'un montant de 3000€ est totalement financée par deux opérations des collégiens de Coubertin (micro-dons dans les supermarchés / vente de chocolats de Noel à prix coutant, dont les résultats

sont présentés par M. Spaak). Sur ce projet, Patrick fera la maîtrise d'œuvre sur place et le collège Coubertin intègrera ce suivi lors de son voyage en avril.

Il est également prévu une intervention au collège Télémaque SOW de Saint-Louis.

- D. Diagambal : pour organiser une visite des 30 enfants de primaire au Parc du Djoudj, il est demandé un budget de 300€

Ce projet sera financé sur fonds propres (Maryse, Elie, Shirine).

- E. Dans le Sine Saloum, l'installation de ruches supplémentaires aux 12 déjà installées, incluant une formation au centre apicole près de Rufisque et des vêtements + équipements.

Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre du mécénat Crédit Agricole mais n'a pas été retenu.

La discussion s'engage faisant observer le caractère incertain du revenu espéré avec 2 récoltes par an (2x15kg de miel) et la distance entre ce projet et la mission de l'association.

Il est décidé que ce projet serait financé par une souscription PELIKAM.

- F. Réfection de la boutique dont la peinture est à refaire => projet pris en charge sur fonds propres par l'association pour une enveloppe de 200 € environ.

- G. Charbon de Typha : ce projet est évalué à 10k€. L'assemblée considère que les projets sont déjà nombreux, et la séance doit être levée => projet ajourné.

- 8) Le président conclut la séance en annonçant que le Siège Social de l'association a été transféré du Bd St Michel à Paris au 42 rue Pierre Curie à St Rémy-Lès-Chevreuse.

La séance est levée à 16h.